

BILAN DE DEUX ANNEES D'ACTIVITES DU
"BUREAU DE COORDINATION DES RESSOUR-
CES PHYTOGENETIQUES"

Par A. ABDELGUERFI
Pour le "Bureau de Coordination"
DEPARTEMENT DE PHYTOTECNIE
I.N.A. EL-HARRACH ALGER

R E S U M E

Après un rappel des objectifs et de l'essentiel des recommandations du 1er Séminaire National sur les Ressources Phytogénétiques et leur valorisation, l'auteur retrace les principales activités menées par "le groupe des Ressources Phytogénétiques".

Si plusieurs actions ont été menées conformément aux recommandations comme par exemple la mise en place d'un bureau de coordination, d'un bulletin de liaison, la publication des travaux du séminaire ainsi que la sensibilisation des opérations et du public aux problèmes des Ressources Phytogénétiques et leur valorisation, des actions non moins importantes restent à entreprendre; il s'agit essentiellement de la mise en place d'une association nationale sur les Ressources Génétiques Végétales, la création d'une banque de gènes et surtout la mise en place d'une législation nationale de protection et de préservation de notre patrimoine phytogénétique.

L'auteur insiste sur le fait que les données du problème sont en train d'évoluer et rapidement au niveau international et qu'il est urgent et vital pour les Algériens,

chercheurs et décideurs, d'oublier leurs divergences et d'unir leurs efforts en vue de la concrétisation d'une stratégie nationale de défense et de valorisation des Ressources Phyto-génétiques et Zoogénétiques locales base indispensable pour l'essor de notre agriculture.

R A P P E L

A l'initiative du Département de Phytotechnie de l'Institut National Agronomique d'El-Harrach, le premier séminaire national sur les Ressources Phytogénétiques locales et leur valorisation, s'est tenu du 15 au 18 Juin 1987. Ce séminaire se voulait très large, puisqu'il avait pour objectifs (ABDELGUERFI, 1988):

- d'identifier les préoccupations pour une meilleur coordina-tion;
- de définir une stratégie pour une meilleure valorisation des moyens;
- de connaître, localiser, inventorier, évaluer et valori-ser les Ressources Phytogénétiques locales;
- de protéger et gérer de façon rationnelle pour une meilleure valorisation.

Il a permis la présentation de 50 communica-tions (sur 55 prévues) et de 9 posters ainsi que des débats très fructueux entre les participants. L'essentiel des recom-mandations se résume ainsi (voir ANNALES DE L'I.N.A., Vol 12,1):

* à court terme:

- la constitution d'un bureau de coordination;
- la réalisation d'un index des chercheurs qui consacrent leurs travaux aux ressources phytogénétiques;
- l'organisation et la publication d'un bulletin de liaison;
- la publication rapide des travaux du séminaire et leur diffusion;
- la sensibilisation des opérateurs et du public le plus large possible à l'égard du problème des ressources phytogénétiques.

* à moyen et long terme:

- la constitution, dès que les conditions favorables seraient réunies, d'une Association pour la protection et la valorisation du patrimoine phytogénétique;
- l'organisation d'une réflexion méthodique sur la nature des étapes à franchir pour parvenir à la réalisation d'une banque nationale de gènes;
- la définition d'une stratégie législative de protection et de conservation in situ et ex situ du patrimoine phytogénétique et des semences algériennes.

BUREAU DE COORDINATION

En Juin 1987, plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs de différentes structures ont constitué un bureau de coordination et ont commencé à oeuvrer dans le sens des recommandations du 1er séminaire national.

INDEX DES CHERCHEURS

L'une des premières actions a été la tentative de mise au point d'un index des chercheurs. Cet index a été réalisé en partie et les informations recueillies sont encore incomplètes et très fragmentaires; de ce fait, il n'a pas pu faire l'objet d'une diffusion.

BULLETIN DE LIAISON

Le bureau de coordination a mis au point un bulletin de liaison national des ressources phylogénétiques comprenant trois rubriques principales:

- activités scientifiques nationales et internationales;
- document: publication à caractère général ou à des fins de vulgarisation;
- boîte à lettres: échanges d'informations, de matériel...

Le Bulletin "PHYTO-RESSOURCES*INFORMATIONS" a pour objectif de servir de lien entre les chercheurs, les opérateurs et les praticiens qui s'intéressent au patrimoine phylogénétique". PHYTO-RESSOURCES*INFORMATIONS N° 1 a vu le jour en Septembre 1987. Dans ce numéro, les recommandations du séminaire sont reprises.

Outre les autres éléments d'information, le bulletin N° 2 contient une réflexion sur les Ressources Phylogénétiques (CHEHAT, 1988); le bulletin N° 3 comprend dans ses colonnes une note biographique sur VAVILOV (BRAC de LAPERRRIERE, 1988a); la plate-forme de l'association "RESSOURCES GENETIQUES VEGETALES" et diffusée dans le bulletin N° 4 (BUREAU DE COORDINATION, 1988); le dernier numéro traite du "pourquoi et comment classer les plantes cultivées?" (BERREKIA et YACINE, 1989).

PUBLICATION DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

Exactement une année après la tenue du séminaire, les communications ont été publiées dans le volume 12 N° 1 tome 1 et 2 (1988) des ANNALES DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE D'EL-HARRACH. .

Sur les 50 communications présentées (sur les 55 programmées), 46 articles, 9 résumés d'articles et 9 résumés de posters ont été publiés dans le volume 12, N° 1 des ANNALES DE L'INA. Ce document de près de 800 pages est le seul, jusqu'à présent, qui rend compte des travaux sur les ressources phytogénétiques en Algérie et constitue, par conséquent, un document de base ou de référence. Il est important de signaler que ce document est sur le point d'être épuisé.

SENSIBILISATION DES OPERATEURS ET DU PUBLIC

Le bureau de coordination a organisé plusieurs conférences afin de sensibiliser le maximum de personnes aux problèmes des ressources phytogénétiques.

Le 12 juin 1988, à la salle Frantz-fanon au Riad El Feth à Alger, le Bureau de coordination a organisé la projection d'un documentaire sur les ressources phytogénétiques ("Récoltes fragiles"- Canada) suivi d'un débat.

Quelques idées sur les ressources phytogénétiques ont pu être transmises vers le grand public à travers la presse sur les ressources phytogénétiques (KHERBACHE, 1988) et l'érosion génétique au niveau des Oasis (BRAC DE LA PERRIERE, 1988b).

Au niveau maghrébin, des collègues Marocains, Tunisiens et Mauritaniens ont été informés de l'action du bureau de coordination en Algérie (ABDELGUERFI, 1989) et de la nécessité de s'organiser au niveau régional pour une meilleure diffusion de l'information.

Par ailleurs certains ouvrages tels "La guerre des semences" (GRALL et LEVY, 1985) et "Les chasseurs de gènes" (JUMA, 1989), mettent bien en évidence le problème des semences et des ressources phytogénétiques au niveau international.

A S S O C I A T I O N

Le 18 Juin 1988, soit une année exactement après le séminaire, le bureau de coordination sur les ressources phytogénétiques a mis au point la plate-forme et les statuts de l'association "Ressources génétiques des plantes".

La plate-forme explicative est intégralement publiée dans le numéro 4 PHYTO-RESSOURCES*INFORMATIONS; les statuts ont été diffusés à l'ouverture du 2ème séminaire.

L'assemblée constitutive de l'"Association Ressources Génétiques Végétales", association conforme à la loi du 21 Juillet 1987 relative aux associations, devrait clôturer les travaux du 2ème séminaire.

REFLEXIONS SUR LA BANQUE NATIONALE DE GENES

A la suite du premier séminaire, quelques membres du bureau de coordination ont été chargés par des responsables administratifs de leur structure d'élaborer un document sur la

nécessité de créer une banque nationale de gènes. Le document intitulé "Eléments de réflexion pour l'élaboration d'un avant projet de création d'une banque nationale de gènes" (KHOURI et al., 1988) a été fait à la demande des responsables de l'Institut National des Etudes Stratégiques Globales.

Les idées mentionnées dans ce document rejoignent en grande partie les éléments de discussions du bureau de coordination et les recommandations du 1er séminaire national sur les ressources phylogénétiques et leur valorisation.

STRATEGIE LEGISLATIVE

La définition d'une stratégie législative de protection et de conservation in situ et ex situ du "patrimoine phylogénétique n'a malheureusement pas été abordée par le bureau de coordination.

L'Algérie doit prendre rapidement en considération les recommandations du 1er séminaire et ce d'autant plus qu'au niveau international les données sont en train de changer. Le partage du monde en matière de collecte et de conservation des ressources phylogénétiques s'est fait ou est en train de se parfaire. Ceci est d'autant plus inquiétant que des barrières de différents types sont en train d'être mises en place au niveau de certains pays développés pour rendre l'accès à certains pools génétiques très difficile, voire même impossible.

Si hier on pouvait retravailler une variété protégée sans rien devoir payer à son détenteur en mettant au point une nouvelle variété différente, en va-t-il de même demain?

A ce sujet HERMITTE (1988) rapporte que:

"Tout devrait changer, car la direction des industries de la Commission de Bruxelles veut faire adopter une directive obligeant les législateurs nationaux à intégrer, avant le 31 Décembre 1990, un principe de brevetabilité généralisée de la matière vivante...".

"Les principes généraux de la directive peuvent être ainsi résumés: tout est brevetable, depuis le fragment le plus étroit - micro-organismes, parties de variétés végétales et animales, - jusqu'au concepts les plus larges du monde vivant - espèces, groupes, familles, genres. Tous les procédés faisant intervenir l'activité de l'homme dans le cadre d'une technique microbiologique sont brevetables, même s'ils utilisent en même temps un matériel vivant existant dans la nature. Tous les produits directement obtenus avec ces procédés sont brevetables. Cette règle du droit de brevets a pour conséquence le fait que les variétés végétales et les races animales apparemment exclues de la brevetabilité ne le seraient pas, en fait, en tant que produits de procédés brevetables".

"A l'origine, le Lobby du brevet voulait qu'il n'y ait aucun accès aux produits protégés. C'était nier l'essence de la matière vivante qui, pour donner un individu nouveau, a besoin de géniteurs. Il y eut donc transaction. Il n'y aura plus de libre accès gratuit au pool génétique mondial comme autrefois, mais un accès contrôlé et payant, puisque 'il faudra demander, pour exploiter une nouvelle invention dérivée du matériel protégé, une licence au détenteur du brevet. Celui-ci ne sera tenu de l'accorder qu'au bout de trois ou quatre ans d'exploitation selon le cas".

Ainsi, le rideau est tombé et les enjeux ne sont que plus clairs en matière de ressources phytogénétiques. Rappelons-nous qu'hier encore on nous disait que ces ressources sont un patrimoine universel.

Devant une telle situation et de tels agissements au niveau international, nous devons accélérer le processus de sensibilisation dans le sens d'une protection de nos ressources génétiques de tous types: végétal, animal, microorganisme ...

C O N C L U S I O N

Enfin, l'Institut National Agronomique, avec l'appui du bureau de coordination, organise le 2ème séminaire national sur les Ressources Phytogénétiques et leur Valorisation. La tenue de ce deuxième séminaire est déjà un aboutissement de certaines recommandations (un séminaire tous les deux ans).

Le bilan d'activités du bureau de coordination sur les ressources phytogénétiques semble positif et ce grâce au dévouement de certains chercheurs et enseignants - chercheurs qui, malgré leurs tâches quotidiennes, ont pu maintenir un minimum d'activité en commun.

Nous pouvons conclure que, malgré tous les efforts consentis, les actions les plus importantes restent à entreprendre telles:

- la mise en place d'une législation de protection et de valorisation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques locales;
- la mise en place de l'association nationale sur les ressources génétiques végétales.

Ces actions n'aboutiront pas tant que les intérêts individuels passent en priorité par rapport à l'intérêt national. Mais devant les terribles enjeux, aujourd'hui plus que jamais, chercheurs et décideurs doivent oublier leurs divergences et unir leurs efforts en vue de la mise au point et de la concrétisation d'une stratégie nationale de défense et de valorisation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques locales base indispensable pour l'essor de l'agriculture algérienne.

B I B L I O G R A P H I E

- ABDELGUERFI A., 1988. Pourquoi un séminaire national sur les ressources phytogénétiques et leur valorisation ? Ann. Inst. Nat. Agro. El-Harrach, 12, 1 : X-XIII.
- ABDELGUERFI A., 1989. Quelques réflexions sur la situation fourragère et pastorale en Algérie. In "Constitution de Réseaux Thematiques de Recherche Agricole au Maghreb" Rabat Décembre 1988. Actes Editions IAV - INRA - ACCT. 75 - 78.
- BERREKIA R. et YACINE A., 1989. Pourquoi et comment classer les plantes cultivées ? Phyto. Ress. Info., Mai, 5 :2-3.
- BRAC DE LA PERRIERE R.A., 1988a. Note Biographique: 1987, centenaire de la naissance de Vavilov, précurseur dans l'étude des ressources phytogénétiques. Phyto. Ress. Info., Mai, 3: 2 - 3.
- BRAC DE LA PERRIERE R.A., 1988b. Erosion génétique des plantes : l'agriculture au sursis. Revol. Africaine, 1277, 19 Aout.
- BUREAU DE COORDINATION, 1988. Plate-forme de l'Association "Ressources Génétiques végétales". Phyto. Ress. Info., Déc., 4 : 2 - 3.
- CHEHAT F., 1988. Note sur les Ressources Phytogénétiques. Phyto. Ress. Info., Janvier, 2: 8 - 10.

- GRAIL J. et LEVY B.R., 1985. La guerre des semences.
Quelles moissons, quelles sociétés ?
Ed. Fayard, Paris, 1 - 408.
- HERMITTE M.A., 1988. Bruxelles, Horizon 1991. Le monde
diplomatique. Décembre 1988. p. 21.
- JUMA C., 1989. The Gene Hunters. African Centre for Techno-
logy Studies. Research , Série N° 1 - Zed Books
Ltd. Princeton University Press-London. 1 - 288.
- KHERBACHE A., 1988. Phytogénétique: "Récoltes fragiles"
Actualité Economie. Juillet N° 38 : p. 61
- KHOURI M.S.; A. ABDELGUERFI; R. BERREKIA; F. CHEHAT; K.
CHENNOUFI et L. ZERAIA, 1988. Eléments de
reflexion pour l'élaboration d'un avant projet
de création d'une banque nationale de genes.
I.N.A. El-Harrach. Janvier 1988, 1 - 37.